

PETIT DÉJEUNER : PRÉLÈVEMENT FISCAL À LA SOURCE

Le 1er janvier 2019, vous collecterez l'impôt de vos salariés. Cette réforme va non seulement impacter la gestion de la paie mais également générer de nombreuses interrogations de vos salariés

La CCI GARD a le plaisir de vous convier à un petit déjeuner :

Prélèvement fiscal à la source : comprendre le mécanisme et identifier les conséquences pour l'entreprise et les salariés.

Jeudi 24 mai 2018 de 8h30h à 10h30

CCI GARD Délégation de Bagnols sur Cèze
Maison de l'entreprise, ZA de l'Euze, Rue Fernand Jarrié
30200 Bagnols-sur-Cèze

Programme

- 8h30 : mot d'accueil de monsieur Philippe Broche, Président de la Délégation CCI de Bagnols sur Cèze
- 8h45 : intervention de monsieur Eric Tresvaux du Fraval, expert-comptable FP Bagnols, membre de la Chambre des Experts Comptables Grand Nîmes Gard Rhodanien
- 10h : questions/réponses